



Communiqué de presse

Mende, le 28 avril 2016

RN 88 – BILAN DE LA CONCERTATION DU PROJET DE CONTOURNEMENT DE LANGOGNE

Du 5 octobre au 5 novembre 2015, la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) du Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées a organisé une concertation sur le projet de contournement de Langogne. Cette procédure prévue par la loi a permis d'engager les discussions sur le projet dans sa nouvelle configuration (opération limitée au seul contournement de la ville en 2X1 voies) et a recueilli avec succès de nombreux avis.

Au total, plus de **225 personnes** ont assisté aux trois réunions publiques et une **soixantaine d'interventions** y ont été formulées. Par ailleurs, **131 avis** ont été recueillis (registres, courrier postal ou électronique, formulaire de contact).

Après analyse des contributions formulées dans le cadre de la concertation, **la DREAL constate** :

- ✓ Une large majorité d'avis favorables pour les variantes A1, A2a et A2b.
- ✓ Une majorité d'avis défavorables pour les variantes A3, A4, B1, B2a et B2b.

A l'issue de ces échanges et du recueil des avis, un **bilan de la concertation** a été rédigé en prenant en compte les nombreuses remarques formulées.

Il est d'ores et déjà acté que des études plus fines et actualisées seront réalisées afin de présenter un dossier abouti concernant uniquement le tracé retenu lors de la phase de déclaration d'utilité publique :

- **Sur la partie sud du projet**, la variante A1 est retenue pour la poursuite des études. Certains aspects particuliers seront intégrés aux prochaines étapes de réflexion.
- **Entre la RD906 et la RN88 au nord de Langogne**, la DREAL, constate une inquiétude notamment liée au raccordement du contournement au niveau du quartier dit du pont d'Allier, ainsi qu'au droit du camping La Cigale et de la ferme de Germanès. La poursuite des études va s'effectuer sur la variante B1 jusqu'au franchissement de l'Allier puis sur un tracé à optimiser prenant en compte les intérêts agricoles (ferme de Germanès) et économiques (traitements visuels acoustiques au droit du camping La Cigale de l'Allier) ainsi que ceux des habitants du pont d'Allier. Des solutions seront recherchées avec les habitants et propriétaires de ce quartier pour un aménagement concerté, techniquement et financièrement acceptable par l'État et les différents partenaires financiers.

La poursuite des études à partir des tracés A1 et B1 s'articulera de la manière suivante :

2016-2017 : poursuite des études et optimisation du tracé,

2018-2020 : réalisation des procédures administratives puis acquisitions foncières et travaux préparatoires.

Présenté au Comité de suivi présidé par Mr le Préfet de Lozère à Mende le 27 avril, ce bilan permet maintenant la poursuite des études prévues par le financement de 4 M€ mis en place par l'État au Contrat de Plan État-Région sur la période 2015-2020.

Le bilan de la concertation est **mis à disposition du public**, en téléchargement sur le site du projet (www.rn88-contournement-langogne.fr).